



L'EXPRESS, ÉDITION DU 1^{ER} JUIN 2026

LA CONFIDENTIALITÉ, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

Aiguisons nos réflexes!

Le respect de la confidentialité est au cœur de nos activités. Chaque jour, beaucoup d'entre nous manipulent des renseignements confidentiels qui exigent une vigilance constante. Avant de passer le mot, prenons le temps de nous poser les bonnes questions...

- Est-ce qu'il est nécessaire de partager cette information?
- Ai-je le droit de la transmettre?
- Cela pourrait-il compromettre la confidentialité?

Ensemble, renforçons nos bons réflexes au quotidien et prévenons les incidents de confidentialité.

Pour en savoir plus, consultez l'actualité intranet ([accessible de l'intranet](#)).

MESURES D'URGENCE

Nouvelle date de formation pour le code bronze



Vous n'avez pas eu l'occasion d'assister aux formations sur le code bronze? Inscrivez-vous à celle du 11 juin. Cette formation d'une durée de 30 minutes sera offerte sur Teams.

Le code bronze est maintenant en vigueur dans tous les hôpitaux de l'Estrie. Il doit être utilisé lorsqu'une personne adopte un comportement agressif ou instable laissant croire qu'elle pourrait utiliser un objet dangereux au potentiel mortel* contre elle-même ou contre d'autres personnes dans une installation ou à proximité immédiate du CIUSSS de l'Estrie—CHUS.

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire dans l'intranet ([accessible de l'intranet](#)) : Boîte à outils | Mesures d'urgence | Formations en mesure d'urgence.

* Couteau, seringue, objet contondant, etc.

MERCI D'ÊTRE LÀ!
DU 1^{ER} AU 8 JUIN
Semaine nationale de la kinésiologie

JOURNÉES DE LA RELÈVE EN SOINS INFIRMIERS

Accueillons la relève 2026 à bras ouverts!

Encore une fois cette année, la Direction des soins infirmiers (DSI) et ses partenaires organisent les journées de la relève en soins infirmiers.

Les nombreux et nombreuses CEPI* et CEPJA* ainsi que des externes en soins infirmiers participeront à ces journées d'accueil les 4 et 10 juin prochains. Grâce aux efforts déployés par la DSI, ses partenaires, le comité organisateur et l'ensemble de nos équipes internes, les nouvelles recrues participeront à une journée d'intégration très enrichissante.

Profitez de leur passage estival dans nos installations pour leur souhaiter la bienvenue!

* Candidat(e)s à l'exercice de la profession infirmière
* Candidat(e)s à l'exercice de la profession infirmière auxiliaire

ESPACE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



Chronique EDI

Voici une autre des chroniques sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) qui visent à présenter les 14 principaux motifs de discrimination. Connaître leur existence, c'est déjà un pas pour créer un milieu plus respectueux.

Motif : Moyen pour pallier un handicap

Un moyen utilisé pour pallier un handicap ne doit jamais servir de prétexte à la discrimination. Une personne ne peut pas être exclue, privée de soins, d'un emploi ou d'un service en raison d'un outil qui soutient son autonomie.

Des moyens auxquels on pense facilement

Les fauteuils roulants, les prothèses, les appareils auditifs ou les chiens d'assistance sont des exemples bien connus. Ils sont visibles et souvent reconnus comme essentiels. On ne peut pas les évoquer pour discriminer une personne.

Des moyens qu'on remarque moins

D'autres moyens, comme les lunettes ou certaines orthèses discrètes, font tellement partie du quotidien qu'on oublie qu'ils compensent un handicap. Il serait inconcevable de refuser un service à une personne à cause de ses lunettes; pourtant, cela serait autant discriminatoire que de le faire pour quelqu'un qui utilise un fauteuil roulant.

Tous les moyens pour pallier un handicap doivent être respectés de la même façon.

Regardez la courte BD sur ce thème.

N'hésitez pas à nous écrire!

[Plus d'information sur l'EDI dans l'intranet : CIUSSS de l'Estrie - CHUS | Équité diversité et inclusion](#)



DLAIM

Charles Beauchesne nommé directeur des laboratoires, archives et imagerie médicale

Nous avons le plaisir d'annoncer la nomination de Charles Beauchesne à titre de directeur à la Direction des laboratoires, archives et imagerie médicale (DLAIM). Cette nomination est effective à compter du 1^{er} juin 2026.

Charles possède plus de 30 ans d'expérience professionnelle dans le réseau de la santé et des services sociaux, dont plusieurs années dans des fonctions de gestion. Il a développé une expertise reconnue en organisation des soins spécialisés et critiques ainsi qu'en coordination clinique.

Son parcours lui a donné l'occasion de piloter plusieurs initiatives de transformation visant notamment l'amélioration de l'expérience usager, la fluidité des trajectoires de soins de même que la qualité et la sécurité des soins et services.

Charles est reconnu, entre autres, pour son leadership mobilisateur, sa rigueur et son approche collaborative en gestion médicale.

Bravo!

FÉLICITEZ VOS COLLÈGUES POUR LEUR NOMINATION

Consultez les plus récentes nominations de cadres intermédiaires dans l'intranet ([accessible de l'intranet](#)) : Espace Employés | Affichage de postes et postulation interne | Postes cadres.

IMPRIMER

ACCUEIL LA VIETRINE

Dernières parutions de L'Express

Volume 11 Numéro 21 → 1 juin 2026

Volume 11 Numéro 20 → 25 mai 2026

Volume 11 Numéro 19 → 19 mai 2026

Volume 11 Numéro 18 → 11 mai 2026

[Voir les archives](#)

Vous avez une nouvelle à partager? Écrivez-nous!

Nous rejoindre